

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2025-10-34x-01581 Référence de la demande : n°2025-01581-031-001

Dénomination du projet : PROJET EDEN - EUROPA

Lieu des opérations : -Région(s) : TAAF, EUROPA-îles Eparses

Bénéficiaire : BALLORAIN Katia Centre d'étude et de découverte des tortues marines

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le Centre d'études et de découverte des tortues marines à la Réunion (CEDTM), en la personne de Katia Ballorain sollicite l'autorisation de manipuler des tortues marines de l'espèce Tortue verte (*Chelonia mydas*) sur l'île d'Europa dans le cadre d'un projet qui a pour but d'étudier l'évolution démographique (abondance et structure) des populations de femelles reproductrices de tortue verte sur l'île Europa, qui constitue un des sites majeurs de reproduction de l'espèce dans l'Océan Indien.

Le suivi des tortues marines à Europa est effectué depuis plus de quarante ans mais les paramètres de la reproduction n'ont pas été réévalués depuis 39 ans et sont indispensables à la connaissance du nombre de femelles reproductrices venant se reproduire à Europa et l'état de santé de leurs populations. Il s'agit d'un des objectifs du PNA tortues marines dans les territoires français de l'Océan Indien, volet îles Eparses.

L'objectif opérationnel du projet vise donc à réévaluer les paramètres reproducteurs des femelles nidifiantes par suivi individuel.

Les résultats de succès de ponte, d'éclosion et d'émergence seront comparés à ceux obtenus 39 ans plus tôt sur l'île afin d'évaluer leur évolution temporelle. Ils pourront être comparés à d'autres résultats plus récents obtenus dans la zone sud-ouest de l'océan Indien.

Les opérations de terrain se dérouleront sur une période de trois mois correspondant au pic de ponte entre le 28/11/2025 et le 31/03/2027. Cette période inclut deux pics de ponte, par précaution au cas où la manipulation sur le premier pic devait être annulée.

Les opérations comprennent :

Le suivi du succès de ponte des femelles nidifiantes par :

- Identification individuelle par marquage temporaire de la dossière de la carapace,
- Photo-identification des profils de tête,
- Mesure des longueurs de carapace.

Le suivi des nids et du succès reproducteur des femelles par :

- Marquage des nids à la ponte (repère en surface et subsurface),
- Excavation des nids (60 nids) après émergence et évaluation des taux d'éclosion et d'émergence.

Sous réserve de l'obtention d'une autorisation UAFS (utilisation de la faune sauvage à des fins scientifiques) :

- Echantillonnage des femelles nidifiantes visant l'évaluation des structures génétiques de la population reproductrice par biopsie cutanée. L'analyse de la structure génétique des tortues marines échantillonnées permettra d'évaluer la stabilité temporelle des flux génétiques au sein des populations du sud-ouest de l'océan Indien.

Les personnels impliqués relèvent du CEDTM, de Kelonia observatoire des tortues marines, des TAAF et d'agents de terrain formés par le CEDTM et Kelonia.

Le nombre de femelles manipulées est de :

- 1 500 Tortues vertes nidifiantes :
Identification individuelle par marquage temporaire à la peinture (et photo-identification le cas échéant), mesures biométriques : longueurs de carapace,
- 100 d'entre elles feront l'objet d'un prélèvement de peau divisé en 2 échantillons (sous réserve de l'obtention d'une autorisation UAFS) : 1 échantillon « âge » + 1 échantillon « génétique ».

Les manipulations restent minimales, peu invasives vis à vis des animaux et sont réalisées par des personnels formés et encadrés par des experts ayant une longue expérience dans le domaine.

Il est indiqué que les équipes intervenantes ont régulièrement appliqué ces protocoles sur des tortues marines adultes et juvéniles (La Réunion, Europa, Juan de Nova, Tromelin, Glorieuses, Mayotte, Mohéli, Madagascar...). Elles n'ont relevé aucun incident, et les individus ont toujours eu des comportements normaux après manipulation.

Les données de suivi individuel et de suivi des nids seront bancarisées dans TORSOOI (banque de données internationales pour le sud-ouest de l'Océan Indien). Il est indiqué dans le dossier que la gestion des collections respectera les modalités d'accès aux ressources génétiques et de partage quant à leur utilisation, définies par l'APA (Accès et partage des avantages issus de la biodiversité selon la convention sur la diversité biologique).

La description du projet est claire, bien argumentée et structurée ; le protocole bien détaillé et imagé de manipulation est joint à la demande. Il est conforme aux recommandations du groupe des spécialistes des tortues marines de l'UICN.

Le projet s'inscrit dans le PNA et apparaît comme un élément prioritaire à la compréhension de l'état de santé des Tortues marines sur le territoire et dans le sud-ouest de l'Océan Indien.

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, le CNPN émet un avis favorable à cette demande.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature : Le Président de la commission espèces et communautés biologiques : Nyls de Pracontal		
AVIS : Favorable [X]	Favorable sous conditions []	Défavorable []
Fait le : 3 décembre 2025		Signature :  Le président